

Soutenances DPLG session 2023 : compte rendu public à l'attention des candidats

Du 5 au 7 décembre 2023, 31 candidats ayant effectué leur stage et validé les modules d'enseignement se sont inscrits pour soutenir leur mémoire lors de cette session (liste des sujets ci-dessous). 22 candidats ont été admis, soit 71 % des inscrits. Les exercices de rédaction du mémoire et de soutenance orale restent difficiles et doivent être préparés avec soin. Lors de la session 2023, les candidats ajournés avaient des faiblesses sur la soutenance orale, les compétences propres au mémoire et les compétences sur le référentiel.

Cette session 2023 amène le jury à formuler quelques conseils/remarques auprès des futurs candidats.

D'un point de vue formel, le jury rappelle tout d'abord que **les unités de formation doivent toutes avoir été suivies et validées durant la période de stage par les candidats.**

Le jury rappelle que le sujet doit être traité en lien avec le rôle du géomètre-expert et l'intérêt pour la profession au sens large. Il convient de bien formuler la problématique et d'y répondre en apportant des propositions de solutions. Lors de la soutenance orale, aucun document n'est à remettre au jury, le candidat doit capter l'auditoire par une attitude dynamique.

Mémoire :

Sur le fond, il est important de rappeler que le mémoire, dans son contenu, doit permettre au jury de mesurer la bonne maîtrise du sujet, le travail d'approfondissement de la question et la capacité de recul du candidat. Ce dernier doit montrer sa capacité à élargir sa réflexion au-delà de la seule pratique professionnelle. Pour les candidats issus d'une formation Master, le jury sera très attentif lors des prochaines sessions à l'originalité et à la plus-value du nouveau travail présenté par rapport à celui du mémoire de Master.

Les candidats sont invités à consulter la note à destination des candidats au DPLG proposée par Laurent POLIDORI en 2015 qui est toujours d'actualité.

D'un point de vue formel, il est également essentiel que les candidats suivent les attendus académiques dans le domaine avec une attention particulière aux fautes d'orthographe (syntaxe soignée, références dans le corps du texte et/ou en notes de bas de page, bibliographie ordonnée, plan structuré, titres signifiants, etc...). Les figures doivent être numérotées et citées dans le texte. **Le jury conseille un mémoire n'excédant pas 70 pages (arial 11 avec interligne de 1.5, hors annexes) et structuré (sommaire, introduction, chapitres, conclusion, bibliographie, résumé).**

Le jury rappelle que les centres de formation proposent une aide à la rédaction du mémoire. Le jury rappelle également que **tous les mémoires sont vérifiés dans un outil de détection automatique de plagiat.** A ce titre il est rappelé que toutes les citations doivent être entre guillemets (« ... ») et pas entre crochets. Les règles RGPD doivent être respectées, notamment en rendant anonyme les cas pratiques.

Soutenance :

La soutenance se déroule selon la structuration suivante :

- **Présentation orale du candidat de 20 minutes.** Un support visuel soigné est attendu. Le candidat doit montrer sa maîtrise du sujet, s'extirper de ses notes et maîtriser le temps. La durée ne doit pas être dépassée et il est souhaitable qu'elle soit utilisée en totalité.
- **Entretien avec le jury de 30 minutes sur les compétences propres au mémoire** (les questions ont vocation de vérifier le recul et l'analyse critique du candidat vis-à-vis du sujet traité) **et sur les compétences relatives au référentiel.** Les réponses aux questions doivent être synthétiques, claires et concises.

Enfin les motivations qui poussent le candidat à se présenter à l'examen du DPLG n'ont pas lieu de figurer dans le mémoire ou au cours de la soutenance.

Liste des sujets de mémoires présentés au jury du DPLG 2023

Les éléments essentiels qui permettront aux Géomètres-Experts de mieux aborder la notion de Patus
Régime supplétif ou impératif de la copropriété : Quelles solutions le Géomètre-Expert peut-il proposer pour le fractionnement d'immeubles bâtis à destination totale autre que l'habitation ?
Le rôle du géomètre-expert dans l'organisation d'un espace agricole impacté par l'urbanisation : la pratique des échanges en jouissance sur le secteur de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle
Les Associations Foncières Urbaines : Le Géomètre-Expert acteur pivot de la procédure
La sécurité des actes fonciers à l'épreuve de la discordance entre la limite de propriété et les éléments de possession
La difficile application des anciens plans de lotissement
La production des actes fonciers dématérialisée : entre efficacité et manquements pour le géomètre-expert.
Le Géomètre-Expert, l'acteur incontournable face à une différence entre une limite de propriété et une limite de possession
Le droit local d'Alsace-Moselle, son origine, ses particularités et leur impact sur la profession de géomètre-expert.

Les actes fonciers du Géomètre-Expert
Et la voirie rurale

LE GEOMETRE-EXPERT (EXPERT DE JUSTICE)
FACE A LA SERVITUDE LEGALE DE PASSAGE
POUR CAUSE D'ENCLAVE

LES SUCCESSIONS EN CASCADE,
LE GEOMETRE-EXPERT AU CŒUR DE CE DESORDRE
FONCIER.

Géomètre-expert face à l'empiètement de la propriété de la personne
publique sur les propriétés privées

Les difficultés de mise en œuvre du procès-verbal
concourant à la délimitation de la propriété
des personnes publiques en milieu rural

LA DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC NATUREL
DU LAC LÉMAN

La méthode de calcul traditionnelle des tantièmes de copropriété
est-elle adaptée pour la ville de demain ?

La réhabilitation des friches urbaines, le rôle du géomètre-expert.
CONFIDENTIEL

Plan et Procès-verbal de bornage en signature dématérialisée,
proposition d'une méthodologie.

Entre réduction du rythme de l'artificialisation des sols et
recul du trait de côte : Les communes littorales au défi
d'une double contrainte foncière

Vers un principe de détermination des limites du Domaine Public
Fluvial Naturel servant les continuités écologiques

Le géomètre-expert – acteur clef dans la
sécurisation des travaux de division parcellaire
CONFIDENTIEL

Le rôle du Géomètre-Expert
sur l'appartenance et la gestion
des murs séparatifs